

Ça s'est passé un 4 mai:

1886 : Événements de Haymarket Square. Durant les premiers jours de mai, une grève générale fut lancée à Chicago par des travailleurs qui demandaient une journée de travail de huit heures. Une manifestation de grévistes sur la place Haymarket est violemment réprimée par la police locale. Huit organisateurs anarchistes sont arrêtés et inculpés. Cinq de ceux-ci furent condamnés à mort pour, soi-disant, avoir incité des militants à lancer une bombe sur des agents de police durant l'émeute. Quatre, de ces derniers, furent pendus publiquement et le dernier s'ôta la vie avant l'exécution. L'émeute de Haymarket est historiquement reconnue comme étant le symbole du Premier Mai et de la lutte des travailleurs pour leur émancipation.

ASH : Un dispositif expérimental pour favoriser l'emploi en milieu ordinaire des salariés en ESAT

Destinée à "favoriser l'accès à l'emploi en milieu ordinaire des personnes handicapées accueillies en milieu protégé dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)", la convention "Passerelle vers le milieu ordinaire" (Passmo) a été signée mardi 5 mai par les représentants de l'Etat, de l'Agefiph et de l'APAJH. Prévue pour durer jusqu'à fin 2011, cette expérimentation sera menée en Bretagne, Ile-de-France, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes.

<http://www.ash.tm.fr/>

VIE SOCIALE : Les enjeux du débat autour du handicap psychique

"La loi sur l'égalité des chances du 11-2-2005 constitue une « révolution culturelle », comme aime à le répéter Patrick Gohet, délégué interministériel aux personnes handicapées pour la France, même si beaucoup n'en ont pas encore compris l'ampleur. Elle innove en particulier en apportant la première reconnaissance officielle de la notion de « handicap psychique" (.) mais "pour la psychiatrie cette loi est actuellement source de confusion car ses professionnels n'y ont pas participé et pensent que la notion de handicap psychique entraîne pour les malades mentaux une stigmatisation supplémentaire et donc aggrave leur état. Au contraire, cette reconnaissance apporte une donnée complémentaire indispensable aux soins, celle d'une compensation sociale pour ces personnes qui, tout en étant améliorées par les soins, restent en désarroi dans leur vie sociale.."

<http://www.travail-social.com/>

Maire-info.com : Un guide pour harmoniser le contrôle de la qualité des formations en travail social

La direction générale de l'action sociale (DGAS) vient de publier un guide offrant une procédure de référence nationale en matière de contrôle de la qualité des formations préparant aux diplômes du travail social. Selon l'hebdomadaire "Actualités sociales hebdomadaire" (ASH), ce «guide

méthodologique», disponible en annexe d'une circulaire de la DGAS du 5 mars 2009, est une «innovation». En effet, depuis la loi du 13 août 2004 prévoyant le contrôle des formations par l'Etat, aucun outil n'avait été mis à disposition des directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS).

Le guide a été élaboré en concertation avec des représentants des DRASS, des régions (chargées des formations sociales depuis la décentralisation de 2005) et des établissements de formation désignés par l'Association française des organismes de formation et de recherche en travail social (Aforts) et le Groupement national des instituts régionaux du travail social (GNI).

Il propose des «repères méthodologiques», une «démarche» et un «référentiel de critères d'appréciation de la conformité» pour les agents chargés du contrôle de la qualité des formations. Il permettra d'harmoniser les contrôles, tout en respectant les spécificités de chaque région, assure la DGAS.

Ces éléments s'appuient sur les «changements apportés par la reconstruction des 14 diplômes concernés et de leurs référentiels» et prennent en compte les «changements et les évolutions des politiques sociales» et leurs impacts sur la méthodologie et les savoirs professionnels du secteur.

<http://www.maire-info.com/article.asp?param=11206&PARAM2=PLUS>

pour télécharger la circulaire :

http://www.ash.tm.fr/mybdd/upload/bdd_148/Circ_DGAS_2009_71.pdf

[TSA :Le décret sur le RSA enfin publié au journal officiel](#)

Le revenu de solidarité active (RSA) entre officiellement en vigueur le 1er juin et sera versé, dès le 6 juillet, à plus de trois millions de personnes. Il se substituera alors au RMI et à l'API. Le décret d'application a été publié hier au Journal officiel. Il définit le barème de la prestation, les modalités de gestion et les sanctions en cas de manquement.

<http://www.tsa-quotidien.fr/Abonnement/Identification-Abonnement.aspx?Titre=le-decret-sur-le-rsa-enfin-publie-au-journal-officiel&RessourceID=13352>

[l'express.fr : 7 cas de grippe A avérés en France.](#)

L'Institut national de veille sanitaire a recensé deux nouveaux cas de grippe A en France, portant à 7 le total de cas confirmés.

http://www.lexpress.fr/actualite/sciences/sante/7-cas-averes-de-grippe-a-en-france_758861.html

[Liberation.fr : "Pourquoi la colère universitaire dure, ou la masterisation expliquée aux citoyens"](#)

Alors que de nombreuses universités restent perturbées par le mouvement des étudiants et des enseignants, comme l'université de Lorient ou Rennes 2, Emmanuel Buron, maître de conférences en littérature française à Rennes 2, tente de décrypter l'un des points d'achoppement majeur du conflit, la "masterisation", et en quoi selon lui celle-ci n'est pas acceptable.

<http://www.liberennes.fr/libe/2009/05/pourquoi-la-col%C3%A8re-universitaire-dure-ou-la-masterisation-expliqu%C3%A9e-aux-citoyens.html>